



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE



LE CONSEIL GENERAL
est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs

mercredi 7 décembre 2016 à 18.30 h.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2016
- * 3. Plan financier 2017 – 2021 : décision (J.-P. Devaux)
- * 4. Budget de fonctionnement 2017, quotité d'impôt : approbation (J.-P. Devaux)
- * 5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 174'004.85 TTC pour le renforcement du réseau basse tension, l'assainissement de la distribution d'énergie, l'installation de points d'alimentation électriques pour les manifestations publiques et le service des ports et le remplacement des luminaires d'éclairage public – Délégation de compétence au Conseil municipal pour libérer les crédits concernant les objets particuliers : décision (V. Stoepfer)
- * 6. Révision partielle du règlement d'assainissement : arrêté du Conseil général (J.-P. Devaux)
- * 7. Révision partielle du règlement tarifaire (article 2) relatif au règlement concernant les déchets : arrêté du Conseil général (J.-P. Devaux)
- * 8. Crédit d'engagement de CHF 73'400.- TTC pour l'installation d'une borne électrique au nord de la rue du Marché – Décompte final – Dépassement de CHF 53'953.10 TTC : décision (V. Stoepfer)
- * 9. Position CM et décision CG sur le postulat PS (D. Bloch) « La Commune de La Neuveville entreprise formatrice » (J.-P. Devaux)
- * 10. Position CM et décision CG sur le postulat PLR (M. Imer/A. Binggeli) « Ports de la Commune – Places visiteurs » (A. Olivieri)
11. Interventions parlementaires et développements
12. Questions simples et traitement
13. Communications

* = *voir annexes*

La séance sera suivie du souper de fin d'année servi à la Cave de Berne

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES